MIEUX COMPRENDRE LA COLLECTE DE NOS DECHETS MENAGERS



##Tri, collecte, recyclage: On vous explique tout!#

Chaque jour, la Communauté de communes assure la collecte des déchets des 29 communes. Voici comment elle fonctionne et comment chacun peut y contribuer.

Réduire ses déchets à la source

- Réemploi : privilégier les objets réutilisables ou d'occasion.
- Compostage : valoriser les biodéchets (1/3 des ordures !).
- Réparation : donner une seconde vie aux objets.
- Achat responsable : limiter les emballages.

Bien trier

- Emballages recyclables : en vrac, sans sac plastique.
- Emballages en verre : en borne dédiée, bien vidés, sans bouchon ni couvercle.
- Ordures ménagères : en sac fermé.

Comment sont collectés les déchets ?

- Bacs individuels ou collectifs : pour ordures ménagères et emballages recyclables.
- Bornes d'apport volontaire : pour emballages, verre et parfois ordures ménagères.

Ne rien déposer au pied des bacs et bornes. Les gros cartons doivent aller en déchèterie.

Une collecte optimisée

Les collectes d'ordures et de tri sont faites à des jours différents par les mêmes camions, nettoyés entre chaque tournée.

Que deviennent-ils?



- Ordures ménagères : compactées et incinérées, sans tri.
- Emballages recyclables : triés mécaniquement et manuellement avant recyclage.
- Emballages en verre : recyclé à l'infini en nouvelles bouteilles.

Agissons ensemble : Réduisons nos déchets, trions mieux et recyclons plus !

Ci-dessous le communiqué de presse des Hauts Tolosans :

Visualiser le fichier «Mieux comprendre la collecte des déchets ménagers.pdf» en ligne